



ACCUEILLIR UN SALARIÉ HANDICAPÉ DANS SON ÉQUIPE

Pour que chacun·e se sente inclus·e

Public visé et prérequis

Toute personne amenée à piloter une équipe et souhaitant optimiser son efficacité et son fonctionnement

Aucun prérequis

4-12 stagiaires

Moyens pédagogiques

Apports théoriques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation

Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des notions et concepts

Expériences ludiques et apprenantes

Supports de formation mis à disposition

Suivi administratif : convention de formation ; feuilles de présence pour émargement ; certificat de réalisation de l'action de formation

Evaluations :

Tout au long de la formation et finale par quiz et/ou mise en situation

Formulaires de positionnement en amont et d'évaluation de la formation en aval (à chaud / à froid)

Durée de la formation :

1 x 7 heures, présentiel

Intervenants

Blandine GAILLARD, formatrice

Nelly NIVOIX, formatrice et référente pédagogique

Olivier MOREL À L'HUISSIER, référent administratif

Annick VIDAL, référente handicap

Contact - Inscriptions

Mail : bonjour@agence-nn.fr

Session ouverte à partir de 4 inscrits

PSH : nous contacter si besoin d'aménagements spécifiques

Tarif

nous contacter

Prise en charge OPCO possible

Est considérée comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique. Alors pour assurer un accueil adapté à cette personne, venez vous former !

Objectifs de la formation

À la fin de la formation, les stagiaires sont capables de :

- ✓ comprendre les enjeux de la diversité et de l'inclusion
- ✓ personnaliser le processus d'intégration du travailleur handicapé
- ✓ communiquer sur le handicap auprès de son équipe

Programme de la formation

1. Le handicap, définition et enjeux

L'accueil des personnes en situation de handicap : le principe d'égalité des chances

Définir le handicap : 5 grandes catégories

Lever les préjugés

2. Adapter le poste de travail

Droits et obligations du travailleur handicapé

Droits et obligations de l'employeur

Panorama des adaptations possibles et des manières de les mettre en œuvre

Mobiliser les aides et ressources externes

3. Communiquer

Comportements et erreurs à ne pas commettre

Sensibiliser le reste de l'équipe à la diversité et à l'inclusion